

FR

Clause de non-responsabilité:

La DG Concurrence met à la disposition du public, dans un souci de transparence accrue, les renseignements communiqués par les parties notifiantes dans la section 1.2 du formulaire CO. Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables, et leur teneur ne préjuge nullement la position de la Commission sur l'opération envisagée. La Commission ne peut pas davantage être tenue pour responsable des renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient.

M.8684 - LA POSTE / GENERALI / MALAKOFF MEDERIC / EAP FRANCE

SECTION 1.2

Description de la concentration

La Poste Silver, filiale du groupe La Poste, envisage d'acquérir (par le biais d'acquisition d'actions) le contrôle en commun de la société EAP France, aux côtés de ses deux actionnaires actuels, Malakoff Médéric Assurances, filiale du groupe Malakoff Médéric, et Europ Assistance France, filiale du groupe Generali.

Les activités des entreprises concernées sont les suivantes :

- Malakoff Médéric : assurance de personnes (santé, prévoyance et épargne retraite) ;
- Generali : assurance vie et assurance non-vie au niveau global ;
- La Poste : branche Services-Courrier-Colis (courrier, colis, marketing direct, logistique, services à la personne et solutions pour les personnes âgées), branche express GeoPost (services de livraison rapide), branche La Banque Postale (services de banque et d'assurance pour les particuliers et les entreprises), branche Réseau La Poste (bureaux de poste) et la branche Numérique (transformation numérique des organisations, traitement des données, e-commerce, e-santé) ;
- EAP France : services de conciergerie d'entreprise.